

LE POKÉ-ÉDU

Conseils et astuces informatiques (PC)

Journal du 27 janvier au 09 février 2003

N°44

Le Brevet Informatique et Internet : B2I



Le Brevet Informatique et Internet doit débiter et être effectué en principe dans les établissements scolaires au cours de cette année 2003.

Le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale commence ainsi son explication de la nécessité de ce Brevet : « *La rapide évolution des technologies de l'information et de la communication a engendré au cours de ces dernières années une progression notable des applications disponibles dans la vie courante et dans la vie professionnelle. Toute personne est aujourd'hui concernée par l'usage, désormais banalisé, d'outils informatiques.* ».

L'idée est certes excellente en théorie, mais il est bien certain que dans la pratique cela posera dans l'avenir proche des problèmes délicats du fait de l'absence ou de la disparition du personnel compétent que constituent les aides éducatrices, qui d'ailleurs ne sont pas là pour « évaluer » mais pour « aider les enseignants à évaluer ».

Les enseignants donc, seuls, devront être capables d'évaluer nos chères têtes blondes non pas par un examen en fin d'année mais par une évaluation réalisée tout au long de l'année scolaire, ce qui complique encore les choses.

Autre problème qui se profile, l'évaluation est un « contrôle » or il n'existe pas actuellement de programme car l'informatique à l'école est considérée comme un outil et non comme une matière.

Le journal Le Poké-édu propose en supplément de ce numéro, un document de 4 pages pouvant devenir une grille de compétences pour la validation par auto-évaluation de l'enfant pour le niveau 1 du brevet. Ce document reprend tous les items officiels développés dans le bulletin officiel et s'inspire de la présentation d'un brevet déjà utilisé dans l'académie de Versailles.

Pour en savoir plus sur le B2I école - collège du Bulletin Officiel numéro 42 du 23 novembre 2000 que vous pouvez consulter à cette adresse :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/42/encart.htm>

Savoir l'adresse exacte d'un expéditeur.

(voir page 2)

Fermer plusieurs fenêtres en même temps.

(voir page 2)

Imprimer une sélection dans une page web.

(voir page 3)

Saisir rapidement une adresse d'un site en « .com ».

(voir page 3)

Logiciel gratuit : **Almanach** (voir page 4)

Internet avec « **Favoritoo** » (voir page 4)